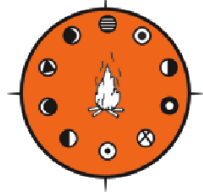


Comité régional tripartite en logement



APNQL



SAC



SCHL



Rapport annuel 2020-2021

26 mai 2021 (approuvé)



APNQL



SAC



SCHL

Contexte

Ce rapport résume les activités réalisées par le Comité régional tripartite en logement (CRTL) au cours de l'année 2020-2021 ainsi que les grandes orientations qui guideront ses actions en 2021-2022.

Le CRTL regroupe des représentants de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), de Services aux Autochtones Canada (SAC) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le Comité existe, dans sa forme actuelle, depuis 2005. Sa mission est de soumettre des recommandations aux autorités respectives des 3 parties dans le but de favoriser l'amélioration des conditions de logement des membres des Premières Nations.

Les activités du CRTL sont régies par un cadre de référence qui prévoit la tenue d'au moins 3 rencontres par année. Le Comité identifie des enjeux régionaux et en fait le suivi au moyen d'un plan d'action approuvé en début d'année. Il mise sur le partenariat, la dissémination de l'information aux communautés et organismes des Premières Nations, les échanges et le maillage pour faire progresser les dossiers d'intérêt mutuel.

Le Plan d'action du Comité fut complètement renouvelé en 2018. Il s'intègre à l'Ébauche de stratégie régionale qui elle-même découle de la mobilisation en cours dans le cadre de la réforme du logement et de l'infrastructure. Le Plan d'action est formé de 3 axes qui intègrent tous les enjeux des plans précédents :

1. Plus de compétences et de capacités à tous les niveaux avec innovation;
2. Plus de fonds et plus d'options de financement avec innovation;
3. Plus d'autonomie chez les Premières Nations avec innovation.

COVID-19 : un fait marquant !

La COVID-19 est, sans contredit, le fait marquant de l'année 2020. La pandémie a eu un impact sur toutes les sphères de la société. Comme ce fut le cas dans l'ensemble des organisations, le CRTL a dû s'ajuster à cette nouvelle réalité. Dès les débuts de la première vague, les membres opérationnels du Comité ont augmenté la cadence des rencontres virtuelles. Les enjeux furent ciblés, discutés et rapportés aux autorités respectives pour en assurer le suivi approprié. La mise en oeuvre de notre Plan d'action fut quelque peu retardée, mais ce fut une bonne occasion de procéder à un examen en profondeur pour s'assurer que nos actions contribuent à améliorer la capacité de résilience des communautés des Premières Nations au Québec, dans l'optique de minimiser les impacts d'événements tels la COVID-19. La capacité de résilience est d'ailleurs un des principes majeurs qui ont guidé la rédaction de notre nouveau Plan d'action 2021-2023. La prochaine année s'annonce sous le signe du déconfinement, du retour à une "nouvelle normale". Le Plan d'action offre suffisamment de flexibilité pour permettre une adaptation de nos activités en conséquence.



APNQL



SAC



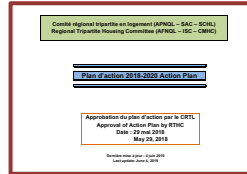
SCHL

Principales réalisations en 2020-2021

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

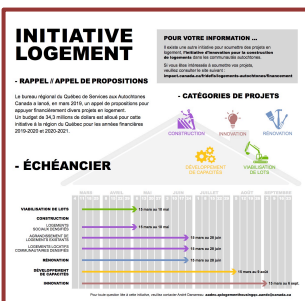
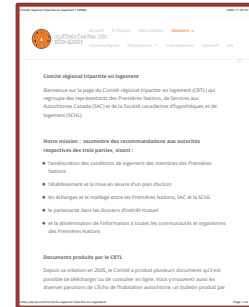
Mise en œuvre du Plan d'action 2018-2020.

Élaboration du Plan d'action 2021-2023.



Publication du bulletin *Écho de l'habitation autochtone*, vol. 12, no 1.

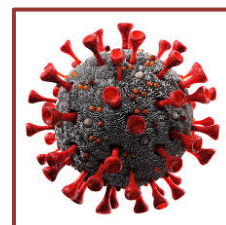
Publication d'informations pertinentes sur la page du Comité intégrée au site internet de l'APNQL et dissémination aux communautés et organismes des Premières Nations.



Collaboration à la réflexion entourant la régionalisation de la prochaine Initiative de logement du gouvernement fédéral.

ACTIONS STRATÉGIQUES

Augmentation de la cadence des conférences du Comité opérationnel dès le début de la pandémie dans une optique d'harmonisation et de concertation des actions des partenaires.





APNQL



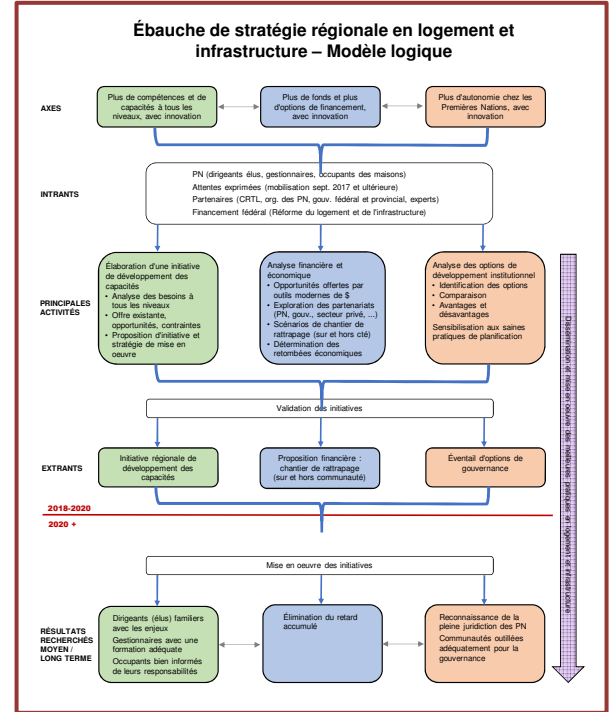
SAC



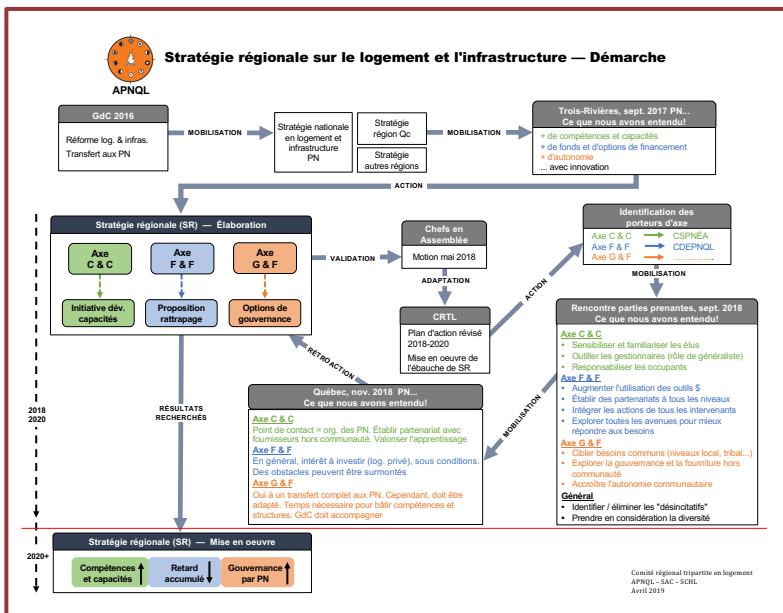
SCHL

Stratégie concertée pour poursuivre l'élaboration et la mise en oeuvre de la Stratégie régionale en logement et infrastructure.

- Partenariat avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) dans la mise en oeuvre de l'axe *Compétences et capacités* de la Stratégie régionale.
- Partenariat avec la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) dans le développement de l'axe *Financement et gestion financière* de la Stratégie régionale.



ACTIVITÉS D'ENCADREMENT



Réflexion sur les prochaines étapes de la mobilisation régionale.



APNQL



SAC



SCHL

COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS

Partenariat avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) dans la mise en oeuvre du programme de formation des gestionnaires de l'habitation, de la communauté de pratique en habitation (CoPH), etc.



Partenariat avec les conseils tribaux dans la mise en oeuvre du projet-pilote de groupe de ressources techniques en habitation (GRTH).



Partenariat pour appuyer et supporter les tables régionales en habitation.



Partenariat pour collaborer avec la SÉDAC dans la mise en oeuvre de son modèle stratégique.



Collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour identifier des solutions à certains enjeux techniques auxquels font face les Premières Nations.



Discussion préliminaire avec le syndicat Unifor en prévision d'une contribution éventuelle dans un projet significatif pour les Premières Nations au Québec dans le domaine du logement et de l'infrastructure.



APNQL



SAC



SCHL

Grandes orientations pour l'année 2021-2022

L'année 2021-2022 est la première de la période couverte par le nouveau Plan d'action biennal du CRTL. Outre les activités régulières, les dossiers suivants seront au centre des préoccupations du CRTL en 2021-2022 :

POURSUITE DE L'ÉLABORATION ET DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE

Trois activités majeures se déploieront au cours de l'année :

- Poursuite de la mise en oeuvre de l'initiative de développement des capacités;
- Poursuite de l'analyse financière et économique (outils modernes de financement, partenariats, chantier de rattrapage (sur et hors communauté), retombées économiques) qui entre maintenant dans sa deuxième phase;
- Analyse des options de développement institutionnel en fonction des avancées des 2 autres axes de la Stratégie.

Plus de compétences et de capacités à tous les niveaux avec innovation

Plus de fonds et plus d'options de financement avec innovation

Plus d'autonomie chez les Premières Nations avec innovation

Le Comité continuera de définir les mandats, de les coordonner et d'en faire le suivi. Il fera rapport à ses autorités et tiendra les Premières Nations informées tout au long du processus.

MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DÉCOULANT DU BUDGET FÉDÉRAL 2021



La collaboration à la mise en oeuvre des programmes découlant des fonds en logement du budget fédéral 2021 vise à assurer que l'information soit bien communiquée aux Premières Nations et aux organisations. Il faut aussi préparer le terrain, en permanence, en vue d'une éventuelle réallocation des fonds nationaux. De telles réallocations ont eu lieu par le passé, et la région a pu en

bénéficier en raison, entre autres, d'un plan d'action bien établi à l'avance. Des investissements additionnels en logement furent annoncés. Les détails sont attendus.

Des communautés autochtones fortes

BACKGROUNDER

Aucune relation n'est plus importante pour le gouvernement fédéral que celle qu'il entretient avec les peuples autochtones. Le gouvernement fédéral continue de travailler avec les peuples autochtones afin d'établir des relations de nation à nation, Inuits-Couronne et de gouvernement à gouvernement; une relation fondée sur le respect, les partenariats et la reconnaissance des droits.

Dans le cadre du budget de 2021, le gouvernement fédéral propose un nouvel investissement historique de plus de 18 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années afin d'améliorer la qualité de vie et de créer de nouvelles possibilités pour les habitants des communautés autochtones. En collaboration avec les partenaires autochtones, ces investissements contribueront à combler les écarts entre les peuples autochtones et non autochtones, favoriseront la santé, la sécurité et la prospérité des communautés autochtones et feront avancer une réconciliation significative avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse. Ces investissements permettront de poursuivre les mesures liées aux infrastructures et à l'eau potable. Ils se traduiront également par des gestes concrets concernant la nouvelle approche qui est nécessaire pour mettre fin à la tragédie nationale des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, une approche qui s'attaque aux causes profondes et à l'ampleur de la violence.

Investissements dans les priorités autochtones (réels et projetés)

Investissements autochtones - 2012-2013 à 2021-2022, GS

Sources : Comptes publics du Canada, calculs du ministre des Finances Canada



APNQL



SAC



SCHL

POURSUITE DES INITIATIVES AMORCÉES

Le partenariat se poursuivra avec les organisations concernées par la mise en œuvre des projets visant le développement des capacités des Premières Nations dans le domaine de l'habitation.

- Programme de formation des gestionnaires de l'habitation (attestation d'études collégiales) et communauté de pratique en habitation (CoPH).
- Projet-pilote de groupe de ressources techniques en habitation (GRTH).
- Tables régionales en habitation.
- Initiatives de la SÉDAC.
- Fonds en fiducie pour le développement de lots administré par la SÉDAC.

Le Comité terminera la préparation des outils complémentaires à sa stratégie de communication en vue d'une mise en œuvre au courant de l'année.

RENCONTRE RÉGIONALE ANNUELLE

Dans la mesure où le contexte pandémique le permet, la rencontre régionale sur le logement organisée par l'APNQL se tiendra à nouveau en 2021-2022.

VEILLE STRATÉGIQUE

Le CRTL demeurera à l'affût de tout développement dans les dossiers qui ont un intérêt pour la région. Il continuera de faire des recommandations en conséquence (ex. : le déploiement du Budget fédéral 2021 et son arrimage aux priorités régionales, l'évolution de la pandémie et ses effets possibles sur les enjeux en logement propres aux Premières Nations, la réforme du logement, la mise en œuvre du Plan d'action découlant de l'Exercice de réflexion approfondie sur le logement des Premières Nations (Deep Dive), la réallocation de fonds nationaux).

CE RAPPORT FUT ADOPTÉ PAR LES MEMBRES COORDONNATEURS DU CRTL LE 26 MAI 2021.

Les documents produits par le CRTL peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante :

<https://apnql.com/fr/comite-regional-tripartite-en-logement/>